

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CA 19-53 DU 19 NOVEMBRE 2019

relative au contrat d'objectifs et de performance 2019-2024 État- agence de l'eau Seine-Normandie

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 19 novembre 2019.

DÉCIDE

Article 1

Autorise le président du conseil d'administration et la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie à finaliser le contrat d'objectifs et de performance de l'agence de l'eau (2019-2024) et à le signer.

Ce contrat est adossé au 11^e programme de l'agence. Il a vocation à être révisé, en cas d'évolution notable des moyens ou des objectifs de l'agence.

Article 2

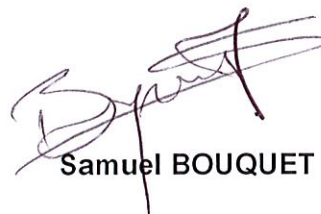
Le conseil d'administration mandate la commission des programmes et de la prospective pour examiner les indicateurs du contrat d'objectifs et de performance afin, le cas échéant, de proposer des évolutions.

La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

Le Vice-Président
du conseil d'administration



Samuel BOUQUET